



Le 16 mars 2016

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(article L 2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales)

**Le Conseil municipal se réunira
en séance publique ordinaire
le mercredi 23 mars en mairie**

ORDRE DU JOUR

1. Désignation du secrétaire de séance.
2. Approbation du compte rendu du 24 février 2016.
3. Compte rendu des décisions prises en vertu de l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales.
4. Adoption du compte de gestion du budget annexe « eau » exercice 2015.
5. Adoption du compte administratif du budget annexe « eau » exercice 2015.
6. Reprise des résultats du budget annexe eau au budget principal et transfert à Saint-Etienne Métropole.
7. Adoption du compte de gestion du budget principal exercice 2015.
8. Adoption du compte administratif du budget principal exercice 2015.
9. Affectation du résultat de clôture du budget principal exercice 2015.
10. Adoption du budget principal exercice 2016.
11. Vote des taux d'imposition 2016.
12. Attribution de la subvention 2016 au Centre Communal d'Action Sociale.
13. Attribution de la subvention au Centre social de Saint-Paul-en-Jarez exercice 2016
14. Attribution des subventions et des subventions exceptionnelles aux associations - exercice 2016.
15. Attribution des ouvertures de lignes de crédit et subventions à l'école maternelle Les Pins.
16. Attribution des ouvertures de lignes de crédit et subventions à l'école maternelle du Bourg.
17. Attribution des ouvertures de lignes de crédit et subventions à l'école primaire du Bourg.
18. Approbation des tarifs publics communaux.
19. Institution de la Taxe sur la publicité extérieure.
20. Présentation du rapport annuel 2015 de M. le Maire sur la marche et le résultat de l'Administration.
21. Autorisation accordée à M. le Maire pour déposer des demandes d'autorisation du droit des sols concernant des travaux à réaliser sur des propriétés communales.
22. Protection et mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains (PAEN) - Révision du programme d'actions 2016-2020
23. Débat annuel sur l'exercice du droit à la formation des membres du Conseil municipal 2016.
24. Vote d'une motion contre la disparition des services de la Trésorerie principale de Rive de Gier.
25. Vote d'une motion de sollicitation de Saint Étienne Métropole pour le déploiement de la fibre optique sur les communes du Pays du Gier.
26. Questions diverses.

Le Maire,
Pascal MAJON

